

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **94**

Annonce No **19-53440**

Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune de Charenton-le-Pont.

Correspondant : M. le maire, 48 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont adresse internet : <http://www.charenton.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **travaux de réfection du mur de soutènement du stade Henri Guérin.**

Type de marché de travaux : exécution.

Lieu d'exécution : Charenton le pont.

Code NUTS : FR107.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

la ville de Charenton-Le-Pont entreprend les travaux de reconstruction d'une tranche du mur de soutènement très endommagé et d'un escalier situé en limite entre le stade Henri Guérin et le bord de Marne. L'Objet principal du marché est la réfection d'un mur de soutènement, situé le long de Marne, en contrebas de la rue, d'une grande longueur, avec une partie en retour de 6m de long environ, et d'une hauteur hors sol d'environ 3,75m.

En outre, le Pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivants : ce choix se motive par le fait que l'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes, c'est-à-dire que les prestations ne sont pas susceptibles "par leur nature et compte tenu de l'objet du marché, de faire l'objet de lots différents". A titre informatif, la durée globale et prévisionnelle des travaux est de 5 mois. Attribution d'un marché unique

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Cautionnement et garanties exigés : retenue de garantie de 5%, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : prestations réglées par un prix global forfaitaire. Prix actualisables. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : des ressources propres de la ville de Charenton-Le-Pont.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Qualibat 1142, 1212, 1292, 1311, 2111, 2151, 2212, 2231, 2241, 4412.
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 30 %;
- valeur technique : méthodologie d'intervention comprenant sécurité, balisage, signalisation, contraintes du site, fonctionnement installation chantier, modes livraison, plan installation, démarche qualité, autocontrôles : 15 %;
- valeur technique : choix techniques de réalisation des murs, fondations, escaliers, des matériaux : fiches techniques, provenances, liste des fabricants pour les murs et la serrurerie : 5 %;
- valeur technique : actions mises en œuvre sur l'aspect environnemental du chantier, la gestion des déchets et déblais du chantier, du bruit vis-à-vis des riverains : 5 %;
- valeur technique : présentation de l'équipe technique qui sera affectée spécifiquement à ce chantier, matériels et engins déployés : 5 %;
- prix des prestations : 60 %;
- délai d'exécution des travaux : 10 %;
- délai d'exécution des travaux : planification des travaux selon un phasage précis : 5 %;
- délai d'exécution des travaux : durée des travaux : 5 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 6 mai 2019.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : PA1907.

Renseignements complémentaires : la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) ou par voie papier n'est pas autorisée. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues et ne sera pas ouvert. Il est conseillé aux candidats de prendre leurs dispositions pour anticiper une éventuelle difficulté technique. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un

pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Les candidats déposent leur offre par voie électronique sur la plateforme achatpublic.com via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique "Marchés publics"/"salle des marchés" avant le lundi 6 mai 2019 à 16 heures. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement par voie électronique sur : achatpublic.com via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique "marchés publics" / "salle des marchés". La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Une visite facultative sera organisée le jeudi 25 avril 2019 à 14 heures. Les candidats devront se rendre directement à la Direction du Patrimoine. Conformément au décret du 26 septembre 2014, les candidats disposant d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, ne sont pas tenus de fournir les documents et justificatifs liés aux qualités et capacités, sous réserve qu'ils soient accessibles gratuitement, et que les candidats fournissent à la Collectivité l'ensemble des informations nécessaires à la consultation de ces outils numériques. De plus, conformément aux articles R 2143-13 et R 2143-14 du Code de la Commande publique, le Pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-Le nous une fois ". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. En outre, la collectivité négociera avec les 3 candidats les mieux classés à l'issue d'une première analyse. Néanmoins la Ville se réserve la possibilité de ne pas négocier. Aucune variante n'est autorisée. La date prévisionnelle de début des travaux est : début juin 2019.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 avril 2019.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

adresse internet : <http://www.achatpublic.com>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

adresse internet : <http://www.achatpublic.com>.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

adresse internet : <http://www.achatpublic.com>.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun 43, rue du Général de Gaulle, Lieudit case postale n°8630, 77000 Melun.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Melun 43, rue du Général de Gaulle, Lieudit case postale n°8630, 77000 Melun.

Mots descripteurs : Mur de soutènement.